

NOS ENGAGEMENTS RSE

Les Grandes Voiles du Havre 2025
du 3 au 7 juillet

**LES
GRANDES
VOILES
DU HAVRE
2025**


THE TALL SHIPS RACES
Le Havre 2025
organised by Sail Training International

NOS ENGAGEMENTS RSE

Les Grandes Voiles du Havre 2025 s'engagent à faire de cette fête populaire un événement durable. L'organisation met ainsi en place une charte axées autour de plusieurs piliers sur laquelle devront s'engager les entreprises participantes :

1. EXPOSER DE MANIÈRE DURABLE
2. LIMITER & GÉRER LES DÉCHETS
3. ALIMENTATION : NOURRIR DE MANIÈRE DURABLE
4. LE PLASTIQUE, C'EST PAS AUTOMATIQUE
5. ÉNERGIE : C'EST PAS VERSAILLES ICI
6. HYGIÈNE
7. ACCESSIBILITÉ : ACCUEILLIR TOUTES ET TOUS

Les piliers sont détaillés dans les pages suivantes.

NOS ENGAGEMENTS RSE

I. EXPOSER DE MANIÈRE DURABLE

Les entreprises exposantes soumettent lors de leur inscription une description de l'activité de leur espace, des produits et/ou services présentés ainsi que de leur politique d'achats et de pratiques responsables. Anticiper les choix dès la conception de l'espace permet de réduire considérablement l'impact de votre activité lors des Grandes Voiles du Havre 2025.

MATÉRIAUX / MOBILIER / DÉCORATION

- L'espace est conçu de manière à réduire les structures ou éléments non réutilisables : les structures et le mobilier nécessaires sont loués ou réutilisés sur d'autres opérations
- Les structures et matériaux sont choisis pour qu'ils soient naturels et non traités ce qui leur permettra d'être revalorisés.
- La provenance du bois est vérifiée (forêt gérée durablement, non traités...)
- La signalétique est conçue pour être optimisée (notamment grâce à l'usage d'écran digital loué pour diffuser des messages éphémères et éviter la production de déchet signalétique) réutilisable, facilement recyclable. Elle privilégie les encres végétales et l'impression recto-verso.
- Pour la décoration végétale, les plantes en pot sont privilégiées aux fleurs coupées.

PRODUITS / SERVICES

- Les entreprises exposantes s'engagent à exposer des produits et services responsables.
- Les entreprises exposantes limitent les emballages de leurs produits et les autres déchets superflus, notamment grâce à un travail avec les fournisseurs (suppression du suremballage, travail sur des emballages mono-matériaux pour faciliter le recyclage, réduction du poids des emballages, vente en vrac...)

NOS ENGAGEMENTS RSE

2. LIMITER ET GÉRER LES DÉCHETS, DU MONTAGE AU DÉMONTAGE

Les entreprises exposantes s'engagent à respecter la stratégie des 3R : Réduire, Réutiliser et Recycler.

- Pendant l'événement, les Entreprises Exposantes s'engagent à minimiser et à trier leurs déchets en 4 flux (Verre, Biodéchets, Emballages Recyclables, Déchets ménagers). Lors du montage et du démontage, les Entreprises Exposantes devront trier leurs déchets de stands dans les bennes spécifiques mises à leur disposition (moquette, bois, textile, bâche...)
- Des zones de tri avec différents bacs seront disposées tout autour de l'événement. Les exposants sont responsables d'apporter leurs déchets dans ces zones et de les trier selon les consignes de tri.
- La distribution de flyers est interdite sur le village.
- Seuls les goodies responsables sont autorisés (cf. Guide des goodies responsable).
- La dégustation de produit est autorisée sur les stands. En revanche, la distribution de portions individuelles emballées dans du plastique à usage unique est interdite.
- Les posters et brochures pourront être mis à disposition du public (non distribués) et devront avoir été imprimés sur du papier éco-responsable (issu de forêts gérées durablement/recyclé).
- Les sacs plastiques, même compostables ou en bioplastique, sont interdits et devront être remplacés par des sacs papiers (issus de forêts gérées durablement ou porteurs d'un écolabel) ou par des sacs réutilisables.
- Réutilisez au maximum chaque matériau avant de jeter, favorisez la réparation, demandez à nos équipes des moyens de revalorisation avant de jeter.
- Les machines à café avec des capsules en plastique et aluminium à usage unique sont interdites. Les capsules compostables sont tolérées.

NOS ENGAGEMENTS RSE

3. ALIMENTATION : NOURRIR DE MANIÈRE DURABLE

Notre ambition lors de cet événement est d'avoir 90% de produits d'origine française, plus de 40% de produits provenant de moins de 300 km du Havre et enfin 30% de produits biologiques. Les Entreprises de Restauration soumettent lors de leur inscription une description de la nourriture et des boissons proposées sur leur espace ainsi que des contenants pour la vente à emporter (emballage consigné / recyclable / compostable...)

LA CARTE :

- Une carte avec au minimum un menu complet (entrée/plat/dessert) végétarien et/ou vegan
- Dans la mesure du possible, des options sans lactose et sans gluten seront proposées
- La provenance et les éventuelles certifications des produits sont mentionnées sur la carte et sur les comptoirs
- Les allergènes sont clairement identifiés

SERVICE :

- L'usage de gobelets lavables et réutilisables pour le service des boissons est obligatoire. Aucun gobelet à usage unique ne sera toléré. Les points de restauration peuvent utiliser leurs propres gobelets lavables ou le prestataire de l'événement.
- Le service devra se faire dans des contenants alimentaires et avec des couverts recyclables (plastique interdit)
- Selon les zones de l'événement, la restauration devra être proposée dans des contenants consignés (plats avec couverts lavables). **Plus d'information à venir en janvier 2025.**

ORIGINE DES PRODUITS (40% de produits provenant de moins de 300 km et 30% de bio) :

- Les fruits et légumes devront être de saison (latitude France métropolitaine) et d'origine française et/ou issus de l'agriculture biologique
- La viande devra être labellisée (label rouge, agriculture biologique, AOC/AOP...) ou élevée en plein air dans un élevage local..
- Les volailles devront avoir été élevées en plein air dans un élevage local et/ou labellisées (AB, label rouge...). Le foie gras n'est pas autorisé à la carte.
- Les produits de la mer devront être issus de pêche/élevage durables et locaux.
- Les œufs devront provenir de poules élevées en plein air en élevage local et/ou labellisés (AB, label rouge...)
- L'ensemble des produits laitiers doit provenir de lait français ou de production locale. Ils pourront afficher des labels en complément : label rouge, label régional, AB

Les Grandes Voiles du Havre mettront en place un partenariat pour que les entreprises exposantes puissent se fournir en produits locaux à conditions préférentielles. Plus d'informations à venir au printemps 2025.

NOS ENGAGEMENTS RSE

4. LE PLASTIQUE, C'EST PAS AUTOMATIQUE

Les Grandes Voiles du Havre 2025 proscrit tout plastique à usage unique sur l'événement.

- La loi française interdit les gobelets et emballages en plastique à usage unique pour la restauration depuis 2020. Les boissons seront servies dans des gobelets lavables et réutilisables. Chaque point de restauration peut proposer ses propres gobelets lavables ou bien passer par le prestataire de l'événement.
- Pour le service de la nourriture, l'usage de contenants et couverts lavables, réutilisables et consignés est encouragé. Les points de restauration sont libres de proposer leurs propres contenants lavables et réutilisables ou bien de passer par le prestataire de l'événement. En cas d'usage de contenants et couverts à usage uniques, ceux-ci devront être **recyclables**.
- Les collaborateurs et collaboratrices sont encouragées à apporter leur gourde (pour eau ou boissons chaudes), des fontaines à eau seront disponibles sur l'événement.
- Des distributeurs en vrac type flacons-pompes doivent être utilisés pour remplacer les sachets individuels pour les sauces
- Les verrines, pailles, touillettes, couverts, assiettes et autres contenants en plastique **sont interdits** en France depuis 2021 et doivent être remplacés par des matériaux **compostables**. Si du bois est utilisé, il doit provenir d'une forêt durable (label PEFC, FSC)
- Tous les sacs plastiques même bio sont interdits et devront être remplacés par des sacs papiers (label PEFC, FSC) ou par des sacs réutilisables.
- Toutes les serviettes et les nappes devront être **compostables**.
- Les boissons devront être vendues **au verre** (à partir de contenants de min. 1L) ou en **canettes aluminium** ou en **bouteille en verre**
- Proposer des carafes et verres d'eau (interdiction de vendre des bouteilles d'eau en plastique)
- Les contenants en matériau mixte de type carton tétrapack sont à éviter.

NOS ENGAGEMENTS RSE

5. ÉNERGIE : CHAQUE GESTE COMPTE

Les Grandes Voiles du Havre 2025 promeuvent la sobriété énergétique par l'utilisation intelligente de l'énergie sur son événement.

- Afin de limiter les consommations d'énergie, nous vous demandons d'optimiser l'utilisation des appareils électriques et de l'éclairage (utilisation d'appareil électrique basse consommation et d'éclairage LED et éteindre les appareils quand ils ne sont pas utilisés).
- Les groupes électrogènes individuels ou autres systèmes utilisant des énergies fossiles sont interdits (cf. conditions de ventes).

6. HYGIÈNE : LA PROPRETÉ SANS SALIR LA PLANÈTE

- Les produits d'entretien et de nettoyage doivent être certifiés EcoCert ou AFNOR (hors virucide obligatoire)
- Les Entreprises Exposantes devront fournir du gel hydro-alcoolique et inciter les visiteurs à se désinfecter les mains.
- Les Entreprises Exposantes sont également responsables de la fourniture des équipements de protection individuels (EPI) nécessaires à l'activité à toutes les personnes opérant sur l'espace d'exposition et ces équipements devront, dans la mesure du possible, être lavables et réutilisables.
- Les Entreprises Exposantes s'engagent à respecter les conditions d'hygiène et de stockage réglementaires de leurs produits (chaîne du froid si nécessaire) tout au long de leur présence sur l'événement.

NOS ENGAGEMENTS RSE

7. ACCESSIBILITÉ : ACCUEILLIR TOUTES ET TOUS

Les Grandes Voiles du Havre 2025 sont accessibles à toutes et tous sans discrimination.

Les Entreprises Exposantes s'engagent à rendre leur espace accessible à tous les publics, y compris les personnes à mobilité réduite (comptoir et buffet à hauteur...) et des poussettes.

TRANSPORTS DURABLES

- Anticiper au mieux l'ensemble des besoins pour limiter les allers-retours.
- Remplir les véhicules au maximum de leurs capacités
- Pour les trajets longues distances, favoriser le train et éviter autant que possible l'avion.
- Favoriser les transports doux : transports en commun, vélo, trottinette, covoiturage, train, véhicules électriques, etc. Le Havre dispose de nombreuses solutions de mobilités douces pour vos déplacements pendant l'événement.

8. BILAN EMPREINTE CARBONE : COMPTER POUR PROGRESSER

Les Grandes Voiles du Havre 2025 souhaitent estimer l'empreinte carbone de l'événement et de ses parties prenantes. Dans le cas où ce projet se concrétise

- Toutes les Entreprises Exposantes recevront un questionnaire après l'événement afin de connaître leur empreinte carbone.
- Afin de faciliter la collecte des données, un aperçu du formulaire sera transmis avant l'événement, en même temps que le Guide Expo (environ 1 mois avant l'événement)
- Toutes les Entreprises Exposantes seront tenues de remplir le questionnaire empreinte carbone.

Plus d'information au printemps 2025.

CONTACTER L'ÉQUIPE COMMERCIALE

Léa VUILLAUME & Valérie BELMEZITI
Chargée de projet & Responsable Commerciale
Direction des Opérations

exposer@lesgrandesvoilesduhavre.fr

LES
GRANDES
VOILES
DU HAVRE
2025


THE TALL SHIPS RACES
Le Havre 2025
organised by Sail Training International



UN
ÉTÉ
AU
HAVRE